

SOCIÉTÉ DE TOURISME AU LANGBIAN, Dalat

Notre carnet financier
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 avril 1927)

Nous apprenons la création d'une Société de tourisme au Langbian, au capital de 30.000 piastres.

A TRAVERS LA PRESSE
Un Monte-Carlo indochinois
(*L'Écho annamite*, 30 mai 1927)

De *l'Argus indochinois*.

Nos lecteurs n'ont certainement pas oublié le beau vacarme auquel donna lieu la nouvelle que M. Alexandre Varenne, peu après son arrivée dans la Colonie, venait de rétablir l'affermage des jeux.

En Cochinchine, plusieurs journaux menèrent une vive campagne à ce sujet et des documents photographiques qui avaient une grande relation avec cette affaire furent même publiés. La cause initiale de cette effervescence était une indiscretion qu'avait commise un administrateur de la Société des Grands Hôtels d'Indochine. Étant à Dalat, entouré d'un groupe d'amis, ce personnage avait commis l'imprudence de montrer un contrat en bonne et due forme portant la griffe de M. Varenne, par lequel l'intéressé était autorisé à ouvrir un casino, à Dalat même.

Au Tonkin, cette épineuse question fit l'objet, dans *l'Argus*, sous la rubrique « On dit que », d'une mise en garde à l'adresse du chef de la Colonie envers certaines personnes qui allaient partout se vanter d'avoir obtenu, elles aussi, l'autorisation de monter des établissements de jeux. Au lieu de nous remercier pour notre charitable avis, M. Varenne nous voua une implacable rancune qui le poussa, notamment, à ne pas donner suite à une requête que nous lui adressâmes pour la publication d'un journal en langue indigène.

Ces diverses histoires firent un tapage infernal et le scandale prit de telles proportions que le Ministre, alerté, cru devoir demander par câble des explications au Gouverneur général, lequel s'empressa de répondre que ces bruits étaient purement fantaisistes et qu'il ne tolérerait jamais les jeux en Indochine.

Or, il nous revient, que parmi les histoires colportées, il en est une, tout au moins, qui n'était pas aussi fausse que le prétendait M. Varenne. Nous voulons parler du contrat d'ouverture d'un casino à Dalat.

Dans l'esprit des bénéficiaires de la fameuse autorisation brandie à Dalat dans les circonstances plus haut rapportées, un magnifique bâtiment devait être construit sur le célèbre plateau estival dont il devait embellir la station. Mais, comme le dit si excellemment le proverbe : « Trop parler nuit ! » L'existence du fameux contrat ayant été officiellement démentie, l'idée du casino tomba à veau l'eau [*sic : vau-l'eau*]. Cette déconvenue qui aurait découragé les plus tenaces, n'abattit pas longtemps les promoteurs de l'affaire. Consternés tout d'abord, ils se ressaisirent très vite, et, au lieu de perdre leur temps en regrets superflus, ils cherchèrent un moyen élégant de tourner

la difficulté. Et comme ils sont gens de fertile invention, ils ne furent pas longtemps pour trouver : Ils ne pouvaient pas obtenir le casino projeté ? Qu'à cela ne tienne, ils transformeraient l'hôtel en casino ! Tout simplement.

Pourtant, la place masquait déjà pour les villégiateurs. Le magnifique palace construit à grands coups de millions budgétaires par une Administration gaspilleuse à l'excès, s'avérait absolument insuffisant, si insuffisant que cette même Administration envisagea un moment la construction de nouveaux bâtiments et pavillons ; mais, les caisses étant vides, ce projet dut être abandonné.

La place manquait, disons-nous ; cela, bien des estivants l'avaient déjà constaté et déploré, d'autant plus amèrement que la station ne possède ni un hôpital, ni même une maison de santé pour les malades. Mais cette pénurie de chambres n'arrêta pas une minute la Société fermière du Palace qui, après y avoir été autorisée administrativement, s'empressa de transformer l'hôtel en casino habité. Une grande aile du vaste bâtiment, dans laquelle on pouvait aménager plusieurs chambres, fut sacrifiée et livrée aux maçons. A grand renfort de piastres, avancées par la Société fermière mais que la Colonie devra rembourser dès que ses caisses seront moins anémiques, toute cette immense partie du bâtiment fut métamorphosée en salles de jeux.

A Dalat, comme en tant d'autres endroits de notre infortunée colonie, l'agréable aura passé avant l'utile. Le palace, primitivement destiné dans l'esprit de son créateur, feu le gouverneur Maurice Long, à accueillir les coloniaux qui ont grand besoin de se retremper dans l'air revivifiant des altitudes, a été transformé en un lieu copurhich [*sic*] à l'usage des seuls riches. Car les « purotins », chacun sait, ça, ne sont pas intéressants. Il est même préférable qu'ils ne viennent pas profaner de leurs mines calamiteuses ces lieux paradisiaques. La gueusaille ? Houp ! au large Les prolétaires seraient déplacés, dans cette station privilégiée, devenue une ville de plaisir réservée aux élégances, un rendez-vous du high-life cosmopolite féru de dancings, de redoutes, de dîners de gala et de toutes les sortes de fêtes que peuvent imaginer des snobs, amoureux du luxe et ces folles dépenses !

Les salles de jeu aménagées, la direction du Palais s'empressa de fonder un « Cercle des Étrangers » qui aura ses assises dans les nouveaux salons.

Il ne manque plus, direz vous, ami lecteur, que des croupiers à la hauteur ? Soyez tranquillisé, on les a déjà recrutés en France.

Ils sont en route !. Ils arrivent avec leurs moustaches en crocs et leurs râteaux. Dans quelques jours, les luxueux salons vont retentir de la formule sacramentelle : « Faites vos jeux, Messieurs !... Les jeux sont faits ?... Rien ne va plus ! »

La foule des oisifs guindés et des poules de luxe endiamentées et ripolinées à souhait, ne va pas tarder à piétiner orgueilleusement autour des tables de jeux. Aux paroles rituelles des croupiers se mêleront dans quelques jours le bruit des petites billes d'ivoire, le raclement des râteaux de caoutchouc, le froissement des billets, le tintement des jetons et les interjections consacrées : « Ban-co ! Huit ! Neuf ! » que lanceront des voix brèves, rauques de fièvre et d'émotion !

Et, probablement aussi, certains soirs, le claquement sec du browning qui vient de faire sauter une cervelle fêlée se fera entendre, à moins que les désespérés, ayant l'horreur du sang rouge, ne préfèrent recourir à la discrète cravate de chanvre que les chasseurs de l'établissement détailleront, le lendemain, par tout petits morceaux et à prix d'or, aux joueurs superstitieux.

Les croupiers arrivent. « Faites vos jeux ! » Ils arrivent et avec eux une troupe imposante de musiciens stylés qui remplaceront les deux excellents artistes qui viennent de partir pour Hanoï. Allons ! belles madames ! Préparez-vous aux déhanchements des charlestons endiablés, aux petites secousses des two-steps et aux délicieux frissons des tangos audacieux. Allons, beaux gigolos ! faites du sandow, endurcissez vos muscles grands adducteurs, couturiers et jambiers, cultivez les doigts agiles de vos mains pétrisseuses ! Le casino vous attend, et aussi les névroses des rombières vicieuses ! Et

vous, maris chauves, cornards et obèses — obèse pas qui veut, hélas ! — les tenanciers du tapis vert, flanqués de leurs croupiers, font déjà la haie pour saluer bien bas votre venue. Préparez vos portefeuilles et carnets de chèques !... Vive la noce ! la belle vie !! la grande nouba !!! Hurrah pour Dalat, Vive notre Monte-Carlo Indochinois !!!

*
* *

N.D.L.R. — C'est pour arriver à ce brillant résultat que notre ineffable Administration alloue 2.000 piastres chaque mois à la puissante Société des Grands Hôtels d'Indochine, qu'elle lui fournit tout, mobilier et matériel gratuitement par plaisir, par pure politesse. La Société n'a, à Dalat, qu'à empocher. Et, la cagnotte y aidant, elle ne s'en privera pas, la veinarde !!!

Elle a toutes les faveurs ! La prodigue Princesse, ne sachant comment lui être agréable, a tout prévu. Elle a été jusqu'à créer à son usage vacherie modèle et grand potager. Le lait revient à notre charmante Administration à 40 cents le litre. Les légumes ? On ne sait plus ? Mais, généreuse jusqu'au bout des ongles, cette bonne fille fournit l'hôtel — pardon, le palace — de lait et de légumes au prix moyen de 15 cents le kilo ou le litre !.

Enfoncé Macao ! Le véritable Monte-Carlo de l'Asie, c'est notre « riche Indochine » qui va avoir l'honneur de le posséder en la station estivale de Dalat-la-Rupine ! La question des jeux, n'en déplaît à M. Varenne, est tranchée définitivement. Ce qui n'empêche qu'une chasse acharnée est faite sur place aux Annamites et aux Chinois qui ont un faible pour les cartes et les « trente six bêtes » On est vertueux ou on ne l'est pas, que diable ! Aussi les amendes pleuvent-elles dru comme grêle dans le quartier annamite du Dalat et les enjeux sont-ils impitoyablement saisis. Hors le casino, pas de salut !

Mais il reste une consolation aux indigènes et aux Chinois : lorsque le démon du jeu les tiendra trop fort, ils n'auront, désormais, qu'à se déguiser en « mondains » et à aller semer leurs dollars sur les tapis verts de la « Société ». Avis aux commerçants avisés ! Il va y avoir place pour deux ou trois friperies à Dalat... Et aussi pour quelques trafiquants de neige... et aussi pour quelques fumeries. «

On nous affirme que le Gouverneur général intérimaire et le Gouverneur de la Cochinchine auraient accepté d'honorer de leur présence décorative l'inauguration du « Cercle des poires ». alias des « étrangers ». Dieux ! Que ce sera donc bath !

Oui, tout se prépare de façon magnifique ! Le succès sera formidable...

Mais, c'est égal ! Quelles forces occultes possèdent actuellement les grosses Sociétés de la Colonie pour forcer aussi facilement la main aux pouvoirs publics, par ailleurs si récalcitrants, par principe, envers les « petits » !

LE VIEUX MOÏ.

Notre carnet financier
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 juin 1927)

MM. Féraudy et Frasseto ont créé la Société de tourisme au Langbian, au capital de 30.000 piastres divisé en 60 actions de 500 piastres.

Siège social : Dalat.

Objet social : l'organisation, l'aménagement et l'exploitation du tourisme à Dalat, la création d'un cercle des étrangers, d'un casino, l'organisation de jeux et fêtes.

Il est créé 250 parts bénéficiaires dont 220 attribuées aux fondateurs ; les trente autres sont attribuées aux souscripteurs à raison d'une part pour deux actions.

Les actions ont droit à un intérêt statutaire de 10 Le solde revient : 50 % au fonds touristique du cercle, 20 % aux parts, 30 % aux actions.

Premiers administrateurs : MM. Féraudy [SGHI], Frasseto [SGHI], A[lexandre] Brizon [Rome, 1873. Syndic de faillite, planteur d'hévéas...], [René] Lemerle [dir. Poinsard et Veyret, puis administrateur délégué des Comptoirs généraux de l'Indochine], Nam Hee [planteur d'hévéas] et On Tai.

Les jetons de présence du conseil sont fixés. à 1.000 piastres par an.

Dalat centre d'amusement
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 4 septembre 1927)

.....
N. D. L. R. — Mais pour que la chose devienne vraiment un succès, il faut, absolument, écarter de Dalat les gens pauvres et la marmaille ; tout très chic et très cher, voilà ce qu'il faut !
